

CONSEIL D'ÉCOLE
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Procès-verbal

Réunion du mardi 7 avril 2020 à 18h00 (par vidéo-conférence)

Présences :

Président : Clément Lapointe - absent
Vice-présidente : Josée Côté
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière de la société de parents : Manon Plante

Conseillers/ères :

Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Sylvie Sonier, Marie-Hélène Patry

Absents : Jean-Denis Legault, Christelle Kamga, Lisette Tuekam Simo

Représentants de l'école :

Directeur de l'école : Claude Viel
Enseignant : Samuel Dumoulin

1. **Mot de bienvenue:** La vice-présidente ouvre la réunion à 18h33, récite la prière et fait la lecture de l'énoncé de reconnaissance.

2. **Adoption de l'ordre du jour:**

Jean-François propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Sophie. Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 mars 2020.**

Nathalie propose l'adoption du procès-verbal du 3 mars 2020, secondée par Sophie. Adopté à l'unanimité.

4. **Rapport du président:**

4.1. **Rencontre avec les conseillers scolaires le 21 mars :** La réunion a été annulée dû à la pandémie et restriction de proximité (COVID-19)

5. **Rapport de l'agent de liaison avec l'ACFA (Jean-François) :** Leur réunion a été annulée dû à la pandémie et restriction de proximité (COVID-19), à suivre le prochain mois.

6. **Rapport de la direction:**

6.1. **COVID-19 et l'enseignement virtuel (mise à jour des activités de l'école, revoir les informations envoyées à la maison et répondre aux questions) :** Toutes les activités sont annulées jusqu'à ce qu'il y ait plus de détails pour le retour. Les enseignants sont en train de planifier et de produire les cours en ligne avec les élèves. Un courriel a été envoyé aux élèves et parents afin de savoir si les élèves ont accès à la technologie de la maison et accès au Google Classroom des enseignants. Ceux-ci sont en train de revoir leurs tâches dans les 5 matières de bases. À l'exception des niveaux 10-11 et 12 pour le cours de carrière, le cours de religion 15 ainsi que le cours d'arts visuels 30. Donc les élèves inscrits dans ces cours peuvent continuer à recevoir leurs crédits pour cette année scolaire.

Tous les cours annulés, par exemple : éducation physique 10, photographie, arts visuels 10-20, les élèves ne recevront pas de crédits, toutefois ils recevront des crédits autres qui iront vers leur diplôme, mais pas pour ces matières spécifiques.

Après une rencontre avec les enseignants, ceux-ci confirment que tout va bien et que la plupart des élèves ce sont connectés. Pour les élèves qui ne sont pas encore connectés, l'école entreprend des démarches pour les contacter, soit directement avec eux ou par l'entremise des parents. Ils ont permis aux élèves qui n'ont pas de technologie à la maison d'emprunter un ordi de l'école (un par famille), afin qu'ils puissent suivre leurs cours en ligne. Environ 30 ordinateurs ont été prêtés aux élèves.

L'équipe école travaille sur un plan d'évaluation : comment évaluer les élèves dû à la pandémie, ceci n'est pas évident.

Josée mentionne qu'il n'y a pas de questions, car les bulletins envoyés par l'école sont clairs sur la situation présente.

Claude ajoute que les élèves de 12^e année sont préoccupés par leur graduation, à savoir s'il y aura une fête ou non. Il est prévu d'avoir une fête, mais peut-être pas cette année, mais peut-être en septembre ou dans ce temps-là.

Suggestion : Sophie suggère l'idée de faire le bal durant la période des fêtes, car la plupart des élèves quitteront en septembre pour des collèges ou autre et ils devraient revenir pour cette période-là. Réponse : Claude ne dit pas non, car la planification de la graduation, va essayer de coordonner avec les 3 grandes écoles : Maurice-Lavallée, Michael-Jean. Il ajoute que ce pourrait être une possibilité. C'est certain que l'école veut reconnaître les élèves et ne pas les oublier dû à la situation actuelle.

Sophie félicite tous les enseignants pour leur excellent travail. Ces deux filles adorent ce qui est commencé.

6.2. Mars - mois de la francophonie : Un concours a été fait au début de mars, mais ils n'ont pas eu le temps de faire un retour avec les élèves, dû à la fermeture de l'école à la mi-mars. Il n'y a pas eu grand-chose à part la célébration d'ouverture au début mars et leur cabane à sucre.

6.3. Remises des bulletins : il sera remis à la fin de l'année. Comme la ministre a mentionné que les élèves recevront une note finale en fin d'année il n'y aura pas d'examens finaux comme d'habitude. Donc les examens de tests de rendement et de diplôme sont annulés. Les examens communs seront aussi annulés. Donc, c'est au niveau des écoles de trouver un moyen d'évaluer les élèves. Probablement, à venir. Normalement les classes se terminent vers la mi-juin, suivi de la période d'examen. Donc cette année, les cours vont probablement continuer jusqu'au 19 juin avec quelques évaluations et finir la dernière semaine d'école.

Question : Sophie demande lorsqu'il y a des jours pédagogiques au calendrier, est-ce que c'est congé ou non? (car certains enseignant semblent confus). Réponse : Claude a confirmé vendredi et lundi Saint, mardi pédagogique donc, il n'y a pas de cours avant mercredi.

Question : Josée demande quelle date sera la remise des bulletins de fin d'année? Réponse : Dès que les cours seront terminés, toutefois, les notes seront mises en ligne par les enseignants.

7. Rapport des enseignants: Rien puisque l'école est fermée. Toutefois M. Dumoulin nous partage son expérience en ligne avec les élèves. Il a dû créer un plan d'action et refaire leur programme d'étude sur les matières essentielles. Les enseignants ont créé, enregistré leurs cours et trouver les ressources. Le défi est relevé.

8. Courrier: aucun

2/3

9. **Varia:** Aucun

10. **Date de la prochaine réunion :** 5 mai 2020

11. **Clôture de la réunion :** 19h03

Marie-Hélène propose la clôture de la réunion secondée par Nathalie. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire de la réunion

